

Commune de MONSTEROUX-MILIEU

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du Conseil Municipal du 9 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq
le 9 avril à 18h30

le Conseil Municipal de la commune de MONSTEROUX-MILIEU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Thierry MAUCHERAT, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mars 2025.

Nombre de Conseillers : En exercice : 13 Présents : 9 Votants : 9

PRESENTS : Thierry MAUCHERAT, Denis MERLIN, Jacques SECONDI, Laurent VANDAELE, Laurent GALLOT, Valentine MAUCHERAT (arrivée à 19h25), Jacques CLECHET (arrivé à 18h55), Max RIBAUD, Pierre SCHIFF.

ABSENTS ET EXCUSES : Anaïs GAGNEUR, Aurélie COLAS, Catherine PERRAT, Alexandra SERRE.

Mr Jacques SECONDI a été désigné secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 18h45, le quorum étant réuni.

ORDRE DU JOUR :

- ▶ Approbation du procès-verbal de la précédente réunion
- ▶ Délibération vote du budget primitif 2025,
- ▶ Délibération vote des taux 2025 (état 1259),
- ▶ Délibération reprise anticipée des résultats 2024,
- ▶ Délibération désignation d'un nouveau membre pour le CCAS,
- ▶ État récapitulatif des indemnités des élus de l'année 2024,
- ▶ Questions orales

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION

Mr Thierry MAUCHERAT, Maire, donne lecture au Conseil Municipal du procès-verbal de la réunion du 19 mars 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE : à l'unanimité le procès-verbal de la précédente réunion.

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Le Compte Administratif ne sera pas voté aujourd'hui en raison du passage au Compte Financier Unique (CFU) : regroupement du Compte Administratif et du Compte de Gestion.

Ce vote peut être adopté jusqu'au 30 juin 2025.

• Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Intitulé	Budget 2025
011	Charges à caractère général	277 239,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	178 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	204 454,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	90 510,00 €
66	Charges financières	10 000,00 €

TOTAL	Fonctionnement – Dépenses	771 203,00 €
--------------	----------------------------------	---------------------

Il y a une forte augmentation du chapitre 023 par rapport à 2024 (142 703 € voté et 0 € réalisés en 2024).

Les subventions prévues au compte 65748 sont :

- Amicale des Sapeurs-Pompiers : 400 €
- Association Espoir Comité Isère (cancer) : 150 €
- Association Aide à domicile Milieu Rural (ADMR) : 500 €
- Association Prévention Routière : 150 €
- CCAS : 1500 €
- OCCE 38 COOP SCOLAIRE - RASED Réseau Aide Spécialisée En Difficulté : 55 €
- Association UJMM : 3245 €

Soit un total de 6000 € en subvention de fonctionnement aux autres personnes de droit privé.

Mise aux voix

Les dépenses de fonctionnement du budget primitif 2025 sont approuvées à l'unanimité (8 voix).

• Recettes de fonctionnement

Chapitre	Intitulé	Budget 2025
002	Résultat de fonctionnement reporté	244 633,89 €
013	Atténuations de charges	1 500,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	53 100,00 €
73	Impôts et taxes	48 118,00 €
731	Fiscalité locale	350 482,00 €
74	Dotations et participations	68 369,11 €
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00 €
TOTAL	Fonctionnement – Recettes	771 203,00 €

Le fond départemental pour les communes de moins de 5000 habitants (chapitre 73) est en baisse de 12 000 € par rapport au budget 2024 (budget 45 000 € et 38 151,48 € réalisés en 2024).

Les dotations de l'Etat (dotation forfaitaire et dotation de solidarité rurale au chapitre 74) vont baisser de 49 050 € en 2024 à 45 304 € en 2025.

Il est prévu d'augmenter les impôts directs locaux (chapitre 731) à 324 636 € en 2025 (budget 305 164 € en 2024 et 308 888 € réalisés), soit une hausse de 15 748 € en cumul avec l'augmentation des bases.

Mise aux voix

Les recettes de fonctionnement du budget primitif 2025 sont approuvées à l'unanimité (8 voix).

• Dépenses d'investissement

Chapitre	Intitulé	Budget 2025
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (déficit)	131 802,07 €
16	Emprunts et dettes assimilées	100 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €
204	Subventions d'équipement versées	9 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	496 676,93 €
23	Immobilisations en cours	300 000,00 €
TOTAL	Investissement – Dépenses	1 037 479,00 €

Les investissements les plus importants concernent le début de la construction de la micro-crèche et ses deux appartements (300 k€), le rachat de la propriété Gilibert à EPORA (180 k€), la vidéoprotection (déjà votée en 2024) et les travaux de voirie (79 k€).

Mise aux voix

Les dépenses d'investissement du budget primitif 2025 sont approuvées à l'unanimité (9 voix).

• **Recettes d'investissement**

Chapitre	Intitulé	Budget 2025
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	204 454,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	185 511,00 €
13	Subventions d'investissement	212 514,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	424 000,00 €
TOTAL	Investissement – Recettes	1 037 479,00 €

La réalisation des investissements nécessitera de contracter un emprunt conséquent pour un montant de 424 k€. Le projet de la micro-crèche n'est pas encore complètement financé dans l'attente des réponses de l'Etat et de la Région aux demandes de subvention et son démarrage est subordonné à l'existence d'un financement équilibré. Si les subventions sont accordées, l'emprunt nécessaire à l'équilibre budgétaire sera réduit ou structuré différemment (prêt relais).

Mise aux voix

Les recettes d'investissement du budget primitif 2025 sont approuvées à l'unanimité (9 voix).

OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Les bases d'imposition devraient augmenter de 1,78 % entre 2024 et 2025 pour le foncier bâti et de 1,22% pour le foncier non-bâti.

Il est donc proposé d'augmenter les taux d'imposition de 4 % afin de compenser les baisses de financement reçues du Département et de l'Etat, soit les taux suivants pour 2025 :

- Taxe d'habitation (TH) : 13,57 %
- Taxe foncière bâti (TFB) : 38,59%
- Taxe foncière non-bâti (TFNB) : 55,53%

Mise aux voix

La proposition est adoptée à l'unanimité.

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2024

En l'absence de délibération sur le Compte Administratif 2024, il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement de 367 052,96 € comme suit :

- 122 419,07 € au 1068 en investissement,
- 244 633,89 € en réserve en fonctionnement au 002.

Mise aux voix

La proposition est approuvée à l'unanimité (9 voix).

OBJET : DELIBERATION DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE POUR LE C.C.A.S.

Il a été constaté qu'il manquait un membre élu au CCAS en raison de la démission de Magali DIDIER. Cependant il n'y a pas de candidat déclaré à ce jour et une désignation n'est donc pas possible.

1. État récapitulatif des indemnités des élus de l'année 2024

Le total des indemnités perçues est de 35 711,88 €.

Nom Prénom	Fonction	Indemnités Brutes annuelles
MERLIN Denis	Maire	19 878,36 €
MAUCHERAT Thierry	Adjoint	5 277,84 €
SECONDI Jacques	Adjoint	5 277,84 €
VANDAELE Laurent	Adjoint	5 277,84 €
TOTAL DES INDEMNITES		35 711,88 €

2. Questions orales

Thierry

- Rencontre avec Karine Bruas et Jean-Michel Seguy au sujet de la micro-crèche vendredi dernier. La petite enfance est devenue une compétence d'EBER depuis le 1^{er} janvier 2025. Une délibération du conseil communautaire sera nécessaire.
- La CAF ne finance plus les micro-crèches mais aide les familles.
- Karine Bruas a demandé si des locaux seraient disponibles pour le relais petite enfance qui se réunit les mardis matin hors vacances scolaires. La salle Paul Datry est trop petite (pour 20 enfants et 10 adultes). Il faudra mettre à disposition la salle polyvalente, avec un besoin de ménage avant et après. Un essai sera fait jusqu'à l'été pour voir si ça fonctionne. Il pourrait y avoir une utilisation simultanée avec la ludothèque.
- Une rencontre sera organisée avec Virginie Souchon (responsable enfance-jeunesse de l'OVIV), qui demande si une garde périscolaire peut être organisée à Monsteroux-Milieu.

Max

- De nombreuses entreprises ont été consultées pour la remise en état des chemins. De nouveaux devis sont attendus pour le chemin des Revolets et le terrain de basket pour lesquels on a un seul devis actuellement.
- Les fossés ont été curés dans la montée de milieu jusqu'au château d'eau.
- Un tuyau bouché a été changé Route de Milieu devant la maison de Jo Perrat.
- Un fossé a été fait et des enrochements ont été posés pour éviter le passage de véhicule au bout du Chemin des Haies.
- La table de ping-pong sera prochainement installée vers le grand chêne.
- Capelli a été recontacté pour le rachat du terrain du chemin piéton. Il faut maintenant confirmer que l'arpentage de la bande longue de 179 m² a bien été réalisé (parcelle A1679). Le prix de la vente est fixé à 1000 € (parcelles A1678 et 179m² de la A1679).

Jacques C

- PLUI : on est consulté sur différents dossiers (patrimoine, assainissement, zonages). Une réunion aura lieu mercredi prochain 16 avril.

Pierre

- Opération Village Propre faite samedi 5 Avril : il y a eu 11 participants contre 17 l'an dernier. A Cheyssieu, il y a eu 40 participants grâce à la participation de l'ACCA, ainsi qu'à Vernioz

(18 participants). Il y a eu un peu moins de déchets collectés. L'opération s'est terminée par une visite du Bois Marquis.

- Le vote du choix entre REOMI et TEOMI a été retardé d'au moins 6 mois, car des communes sont encore indécises.
- La commission Economie se réunira le 24/04.

Valentine

RAS

Laurent G

- Le budget des travaux a été voté au SEMIG. C'est le scénario n°3 (351 k€ avec les panneaux photovoltaïques) qui a été retenu à l'unanimité des 3 communes.
- Un rendez-vous a été demandé par Guy Roux à l'inspecteur académique pour éclaircir la position de Montseveroux, en présence de Karelle Ogier.
- L'idée de mutualiser la cantine avec Montseveroux a été bien reçue et pourrait permettre de résoudre une partie des difficultés existantes. Il faut organiser des réunions sur ce sujet avec Montseveroux.
- L'ATSEM de Montseveroux pourrait être affectée au SEMIG.

Laurent V

- La participation des élus au cadeau de Nicole sera versée à Leclerc Voyage dans les prochains jours.
- Un spectacle de Guignol va s'installer place des écoles pour deux spectacle mardi et mercredi prochains.
- L'éclairage du chemin piétonnier est en cours d'installation par TE38.
- Des tests de sécurité ont été réalisés en charge sur le terrain de foot. La barre transversale des buts du terrain a plié entre 160 et 170 kg et doit être remplacée.

Denis

RAS

Jacques S

- Vidéoprotection : il faut procéder à des travaux de Génie Civil supplémentaires en raison de la détérioration du réseau FT lors des travaux du Chemin de la Varèze. Une nouvelle offre a été reçue pour un montant total de 122 195,30 € HT, soit un surcoût de 24 177,40 €. Il faut faire un bilan du total des dépenses et des subventions, avant de prendre une décision.
- Atelier 2 tonnes : voir une date en septembre avec Karelle.

Fin du conseil municipal à 20h55

Le Maire,

Thierry MAUCHERAT



